



Des Cévennes au Burkina Faso


Association
Paul BOUVIER

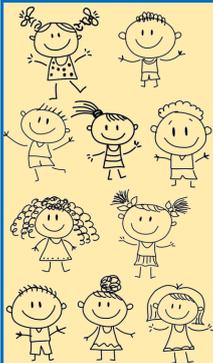


Bulletin d'information n° 19



Décembre 2022

POINT SUR LES ÉCOLES :



Actuellement :

- * 18 enfants sont scolarisés à l'école de Colsama
- * 42 enfants sont scolarisés à l'école de Choulet 2
- * 7 enfants sont scolarisés à l'école de Koko
- * 11 jeunes sourds sont scolarisés en secondaire premier cycle sans accompagnement spécifique. Il est nécessaire d'ouvrir un « Dispositif Surdité Inclusif » adapté à leur situation.

Le nouveau bâtiment de l'école de Colsama a été inauguré en présence du directeur régional de l'éducation de base.



Inauguration à l'école de Colsama

Un nouveau « Dispositif Surdité » a été créé à l'école de Niéniéta.

Le professeur Elola, médecin O.R.L., a négocié les devis et supervisé les travaux qui sont aujourd'hui terminés. La construction des bâtiments de ce nouveau « Dispositif Surdité » a pu être réalisée en partie grâce aux financements de nos partenaires.



Construction du nouveau « Dispositif Surdité » à l'école de Niéniéta

Des panneaux de signalisation ont été réalisés afin que les « Dispositifs Surdité » des écoles soient bien repérés et identifiés.



POINT SUR L'AUDIOPROTHESE :

Le C.H.U. de Bobo-Dioulasso a mis à disposition des locaux spécifiques de qualité dans sa nouvelle annexe pédiatrique. Avec le soutien financier de nos partenaires, cela a été une opportunité pour aménager un cabinet de consultation O.R.L. pédiatrique dans un cadre accueillant, pour le Professeur Elola, médecin O.R.L. et pour équiper un laboratoire d'audioprothèse performant pour M. Bado, audioprothésiste, afin d'améliorer la prise en charge médicale et paramédicale des enfants sourds.

Le laboratoire a été équipé d'une armoire métallique, d'un frigo congélateur, de tabourets et de tout le matériel nécessaire.

Le bureau O.R.L. a été équipé d'un bureau et de chaises pour les patients.

M. Bado peut enfin travailler dans des locaux plus spacieux et bien éclairés. Il bénéficie de deux pièces : une pour l'audiométrie et l'autre pour la fabrication d'embouts, avec à terme la création d'un service spécialisé de fabrication d'embouts auriculaires, à vocation à minima nationale.



Annexe pédiatrique du CHU de Bobo-Dioulasso



Cabinet de consultation O.R.L.



Aménagement du laboratoire d'audioprothèse

POINT SUR LES VOYAGES :



Séjours au Burkina Faso :

M. Farid Bouziane, président de l'Association RASEM (Réseau d'Aide et de Soutien aux Enfants du Monde) et membre de la commission Burkina Faso de l'Association Paul Bouvier, est parti à Bobo Dioulasso du 27 février au 14 mars 2022. Trois réunions de travail ont pu être organisées avec l'Association Paul Bouvier Bobo-Dioulasso (A.P.B.B.) :



- ◆ Le 2 mars à l'école de Colsama pour rappeler les objectifs de la mission et les enjeux au regard de nos partenaires. Un plan de mission et des diverses démarches à engager a été défini. Lors de cette rencontre étaient présents : M. Farid Bouziane, Mme Rosalie Zongo, présidente de l'APBB, ainsi que plusieurs membres de l'APBB, des enseignants spécialisés et le directeur de l'école de Colsama.



- ◆ Le 7 mars à l'école de Koko, plus spécifiquement avec les enseignants spécialisés pour échanger autour des besoins, notamment en terme de formation.
- ◆ Le 10 mars pour analyser les devis liés à la construction du « Dispositif Surdité » de l'école de Niéniéta.

Ce séjour a aussi été l'occasion d'organiser une rencontre entre Madame Zongo et l'Abbé Bernard OUEDRAOUGO, directeur diocésain de l'enseignement catholique, pour échanger sur les perspectives d'un nouveau « Dispositif Surdité » à l'école de Choulet 1, pour l'accompagnement de jeunes sourds au collège.



Mme Nicole Landemard, présidente de l'Association SESF (Solidarité Enfants Sourds du Faso), et partenaire de l'Association Paul Bouvier est allée à Bobo-Dioulasso en mai 2022 et a rencontré les différents directeurs des écoles où sont implantés les « Dispositifs Surdité » pour entretenir nos relations.



Séjours en France :

Du 11 au 25 octobre 2022, l'Association Paul Bouvier a accueilli :

- * Le Professeur Elola, médecin O.R.L., et membre de l'A.P.B.B., qui est venu échanger à St Hippolyte du Fort, sur le fonctionnement de l'APBB et le suivi des enfants en audioprothèse. Il a également participé au congrès international O.R.L. à Marseille.
- * M. Bado, audioprothésiste, pour effectuer un stage de perfectionnement dans la fabrication d'embouts auriculaires au sein de la société Interson Protac à Congénies.
- * M. Laurent Yaméogo et M. Amadou Konaté, enseignants spécialisés, qui ont travaillé sur la rédaction du contenu de la formation des nouveaux enseignants pour enfants sourds. Un cadre avec des repères leur a été proposé pour qu'ils puissent dispenser certaines formations et transmettre leurs compétences en rééducation. Pendant leur séjour, ils ont également suivi des enseignants du CROP Paul Bouvier et des orthophonistes dans leur activité.

Les valises des professionnels ont été bien chargées au retour pour apporter des prothèses auditives et du matériel pour la fabrication d'embouts auriculaires.

Pour des raisons sécuritaires, aucun bénévole de l'Association Paul Bouvier n'a pu se déplacer au Burkina Faso en 2022. Afin de poursuivre le travail avec les professionnels burkinabé, il pourrait être envisagé des rencontres en visioconférence mais cela reste compliqué en raison du manque de réseau internet dans les « Dispositifs Surdité » des écoles au Burkina Faso.

POINT SUR LES DONS ET SUBVENTIONS :

- Suite à un appel à projets, la Fondation Pierre Fabre nous a alloué une subvention qui a permis l'équipement et l'aménagement du laboratoire d'audioprothèse et du cabinet de consultation O.R.L. au Burkina. M. Saléry, président de l'A.P.B., accompagné de M. Glories, directeur, M. Calvin et M. Lewin ont été invités à une cérémonie pour la remise de cette subvention.



- Merci au laboratoire AUDILAB qui a fourni un appareil servant à nettoyer les prothèses auditives.

ET LA MISSION CONTINUE...

Le travail de la commission Burkina de l'Association Paul Bouvier se poursuit avec plusieurs projets en cours ou à venir :

- ◆ Actualisation de la convention avec la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique pour le « Dispositif Surdité » à l'école primaire Choulet II.
- ◆ Proposition de création d'un « Dispositif Surdité » d'enseignement secondaire à l'école de Choulet I (travail en visio ou en invitant l'Abbé Bernard Ouedraogo, directeur diocésain, en France).
- ◆ Réflexion autour de la mise en place d'une filière de récupération de prothèses auditives d'occasions.
- ◆ Elaboration d'une stratégie de mise en place de filières de formations professionnelles performantes, d'accompagnement professionnel pour jeunes adultes sourds.
- ◆ Mobilisation de l'A.P.B.B. pour l'extension de « Dispositifs Surdité », en éducation précoce, maternelle, primaire et secondaire auprès des instances nationales et régionales.
- ◆ Création de « Dispositif Surdité Inclusif » à Orodara dans la province de Kéné Dougou et à Houndé dans la province du Tuy.



Quelques nouvelles du container : il a été chargé le 18 juin 2022 et tout le matériel est arrivé à bon port en juillet.

Les microscopes ont été installés et fonctionnent.



UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES ET NOS FINANCEURS :



Audilab



Un grand MERCI aussi à toutes les personnes qui nous suivent
et nous soutiennent dans cette grande aventure.

Toute l'équipe de l'Association Paul Bouvier vous souhaite de douces fêtes de fin d'année
et une excellente année 2023 !



Association Paul Bouvier

24, Route d'Alès BP.7 - 30170 SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Tél. : 04 66 77 22 06 - contact@crop.asso.fr - www.crop.asso.fr